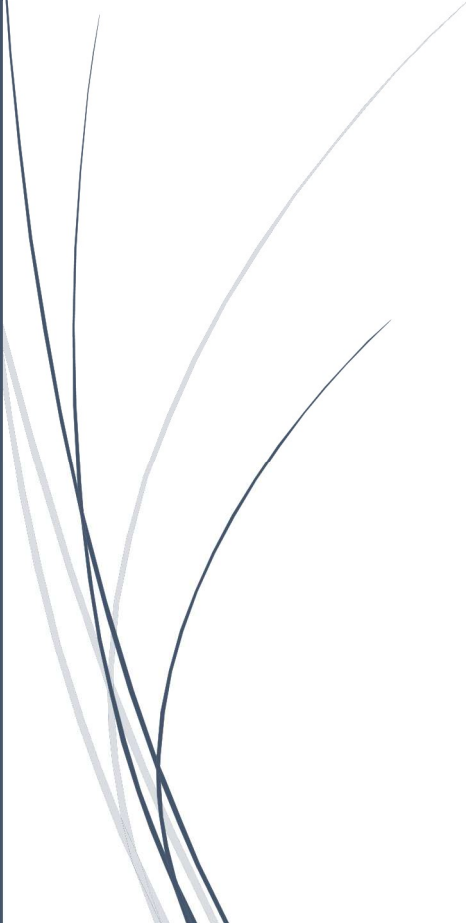


A dark blue vertical bar runs down the left side of the page. A blue arrow points to the right from this bar, containing the date.

09/03/2016

FRANÇOIS RENÉ FORTIN

Un chouan en pays Mayennais

Several thin, dark blue wavy lines originate from the bottom left corner and curve upwards and to the right.

Noémie Rouland

Né le 25 Juin 1768, à Charchigné, François René Fortin est le 2^{ème} enfant (ainé des fils) de François Fortin, marchand tanneur et de son épouse, Marguerite Mauguit, mariés à Saint-Loup du Gast le 8 Juillet 1765. On note qu'ils ont obtenus dispense de la publication de deux bans mais sans que la raison en soit mentionnée dans l'acte de mariage de l'église. François et Margueritte auront neuf enfants, trois filles et six garçons.

Si l'on en croit les mémoires de M. Billard de Veaux, dit Alexandre, chef chouan, François-René Fortin, surnommé « Nul-ne-s'y-frotte », ainsi que le reste de sa famille « *étaient fort mal vus dans leur endroit longtemps avant cette époque* », Jean-Baptiste Julien dit « Mathieu » est décrit comme un homme colérique et ne maîtrisant pas toujours sa tête.

François-René s'engage à 25 ans dans la révolte chouanne et marque déjà les esprits mayennais par lors de la tentative d'empêchement de la levée des hommes à Mayenne, le 12 Mars 1793.

12 mars 1793. — Nouvelle réunion pour désigner 55 conscrits, car il s'est trouvé 23 volontaires. Robert-Julien Billard de Vaux, dit Alexandre, et les frères François, Jean-Baptiste et René-Robert-Julien-Jérôme Fortin, de Montreuil, à la tête de quatre cents paysans, se proposent d'empêcher le tirage, mais Pierre Fougerolles, hôtelier, qui commande la Garde nationale, les arrête et les disperse au delà de Férichard, route de Paris.

Condamné à mort par contumace pour cet acte d'opposition¹, François-René s'enfuit à Melleray-sous-Iassay .

Amnistiés par le Général Hoche en 1795, il rentre en Mayenne où il passe beaucoup de temps chez Mme De La Grange².

Ce repos ne durera guère plus de quelques mois, le temps pour le Général de Frotté de venir les chercher pour les engagés dans l'armée royale de Basse Normandie, en 1796.

¹ Voir Document annexe : MÉMOIRES DE BILLARD DE VEAUX (Alexandre)

² On peut supposer qu'il s'agit de Mme Gallery Des Granges. Cela semble possible dans la mesure où Nicolas Gallery des Granges sera son témoin à son mariage avec Marguerite Moulinière, la cousine de Nicolas. Ce dernier sera également déclarant lors du décès de François-René), Voir Document annexe : MÉMOIRES DE BILLARD DE VEAUX (Alexandre)

Il participe probablement à cet acte :

19 février 1796. — Dans la nuit du 18 au 19 février, de Frotté, qui commande un parti de chouans dans le Bas-Maine, essaie de prendre Mayenne. L'expédition échoue ; vingt personnes environ furent tuées, dont neuf soldats ou garde-nationaux et une femme.

LISTE DE QUELQUES-UNES DES PERSONNES QUI FURENT TUÉES LORS DE L'ATTAQUE DE LA VILLE DE MAYENNE PAR LES CHOUANS, DANS LA NUIT DU 18 AU 19 FÉVRIER 1796.

Il nous avait été donné plusieurs versions orales concernant l'attaque de la ville de Mayenne par les chouans, dans la nuit du 18 au 19 février 1796. Un procès-verbal de *constat*, dressé par René-Augustin Lair,

juge de paix du canton-ouest de Mayenne, le 19 février, relate que, dans la prise du corps de garde du Château, il succomba dix personnes :

- 1° Nicolas Choiseau, volontaire, né aux environs de Coulommiers ;
- 2° Gervais Béchet, tisserand, de Mayenne.
- 3° Jacques Grandin, tisserand, de Mayenne.
- 4° Vital Cibo, grenadier, né à Angerville-la-Rivière.
- 5° Aimable Brunet, volontaire, né à Guercheville (Seine-et-Marne).
- 6° Jean Blottière, soldat de la Garde-franche, né à Saint-Baudelle.
- 7° Jacques Roger, dit Torchant, tonnelier de Mayenne.
- 8° Julien Leray, rouétier, de Mayenne.
- 9° Jacques Goussin, canonnier, né à Mayenne.
- 10° Marie Hubert, âgée de 26 ans, épouse de François Dutertre, dit Henri, marchand.

Le procès-verbal constate en outre :

- Que la femme qui fut tuée habitait la maison voisine du corps de garde et non pas une chambre au-dessus ;
- Et que l'homme qui échappa au massacre en se cachant, se nommait Jean Rochon et était soldat de la Garde-franche⁽¹⁾.

Le 4 Septembre 1797 (le 18 Fructidor An 5), pendant le coup d'état contre les royalistes, il est pris à Nantes et envoyé comme prisonnier à la prison de Porchester Castle, en Angleterre, où il restera jusqu'à la paix.

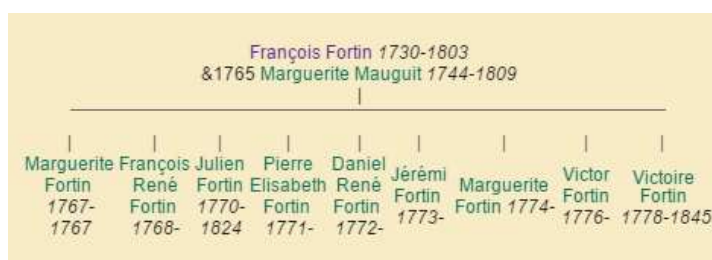
D'après Billard de Veaux, François-René ainsi que l'un de ses frères, sont de pauvres soldats mais de fameux pillards.

Après son retour au pays, François-René épouse Marie Françoise Urbaine Moulinière des Jouesseris, le 20 Avril 1803 (30 Germinal an 11). Ils resteront mariés,

mais sans enfants, jusqu'à la mort de François. Malgré une dot de 5000 Francs (toujours selon Billard de Veaux), François-René laissera à sa veuve une dette de 84 000 Francs³.

En 1821, Il obtient le titre de Chevalier de la légion d'honneur grâce à ses états de services mais aussi, peut-être⁴, à Ambroise Marie Sougé, lui-même chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

François-René Fortin meurt le 10 Juillet 1823, à 3h du matin, à son domicile de Laval, à l'âge de 55 ans. Ses amis Nicolas Gallery des Granges et Ambroise Marie Sougé déclareront son décès à la mairie.



Aperçu de la fratrie Fortin⁵



Vues du lieudit « l'anglaicherie »⁶

³ Voir Document annexe : MÉMOIRES DE BILLARD DE VEAUX (Alexandre)

⁴ Voir Document annexe : MÉMOIRES DE BILLARD DE VEAUX (Alexandre)

⁵ Arbre généalogique en ligne de M. Michel Lebossé

<http://gw.geneanet.org/mlebosse?lang=fr&iz=77&m=D&p=francois&n=fortin&siblings=on¬es=on&t=T&v=6&image=on&marriage=on&full=on>

⁶ Voir Document annexe : MÉMOIRES DE BILLARD DE VEAUX (Alexandre)

Acte de naissance



« Le vingt-cinq Juin mil sept cent soixante-huit est né, et par nous curé Doyen Rural soussigné, a été baptisé François René, issu du légitime mariage du Sieur François Fortin, Marchand Tanneur, et de demoiselle Marguerite Aimée Mauguit son épouse. A eu pour parrain le Sieur Charles Mauguit, notaire de la paroisse de Saint Loup du Gast et pour marraine Demoiselle Françoise Fortin, sa cousine germaine de cette paroisse, qui ont signé avec nous. »

Source :

<http://www.archinoe.fr/ark:/37963/16d4fc6a82fed7fa7c954d34f8b9aa02> : Registre paroissial de la commune de Charchigné, 1756-1773. Page 143.

Acte de mariage



Mairie de Mayenne, Arrondissement communal de Mayenne, du Trentième jour du mois de Germinal l'an Onze de la république française, une et indivisible à huit heure du soir. Acte de mariage de François René Fortin, commis et négociant âgé de trente-cinq ans, né à Charchigné, département de la Mayenne, le vingt-cinq du mois de Juin mille sept cent soixante-huit, demeurant à Mayenne, Département de la Mayenne, fils majeur de François Fortin, propriétaire demeurant à Saint Loup du Gast et de Margueritte Aimée Mauguit demeurant même commune.

Et de Marie Françoise Urbaine Moulinière âgée de vingt-sept ans, née à Mayenne, département de la Mayenne, le treize du mois de février mille sept cent soixante-treize, demeurant à Mayenne, département de la Mayenne, fille majeure de Joseph François Augustin René Moulinière décédé à Mayenne et de Marie Margueritte Gonnet aussi décédée à Mayenne.

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications de mariage faites à Mayenne à la porte extérieur de la mairie affiché au terme de la loi du vingt ventôse dernier, le dimanche vingt de ce moi pendant huit jours, seconde publication faite le dimanche vingt-sept de ce mois. Les deux publications faite heure de midi par moi Jean Baptiste Zacharie Cheminant, maire de Mayenne, sans qu'il soit parvenu d'opposition. Et les extraits des actes de naissance de François René Fortin et de Marie Françoise Urbaine Moulinière, le tout en forme, de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, aux termes de la Loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en Mariage l'un Marie Françoise Urbaine Moulinière, l'autre François René Fortin.

En présence de François Fortin, demeurant à Saint-Loup du Gast, département de la Mayenne, profession de propriétaire, âgé de soixante-onze ans,

De Jean Baptiste Julien Fortin, demeurant à Saint loup du Gast, département de la Mayenne, profession de fabricant, âgé de trente-deux ans,

De Nicolas Michel Gallery Des Granges, demeurant à Laval, département de la Mayenne, profession d'étudiant en droit âgé de vingt-cinq ans

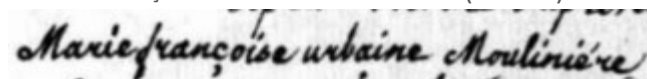
Et de André Jean François Guillaume Pouthault demeurant à Mayenne, département de la Mayenne, profession de Docteur en médecine âgé de cinquante-quatre ans.

Le premier témoin père de l'époux, le second son frère, le troisième cousin germain de l'épouse du côté maternel et le quatrième ami des époux.

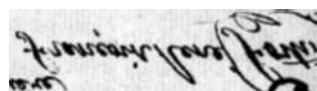
Après quoi, moi Jean baptiste Zacharie Cheminant, Maire de la ville de Mayenne, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage, et on lesdits époux et témoins signé avec moi après lecture du présent acte.

Signatures :

MARIE FRANÇOISE URBAIN MOULINIERE (EPOUSE) :



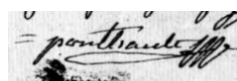
FRANÇOIS RENE FORTIN (EPOUX)



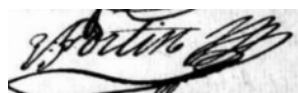
J.B FORTIN (FRERE DE L'EPOUX)



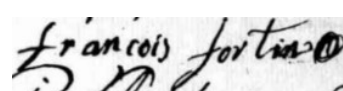
ANDRE POUTHULT (AMI DES EPOUX)



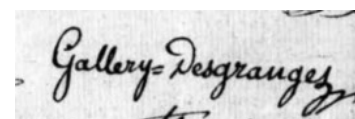
VICTOR FORTIN



FRANÇOIS FORTIN (PERE DE L'EPOUX)



N. GALLERY DES GRANGES (COUSIN DE L'EPOUSE)



JEAN BAPTISTE CHEMINANT (MAIRE)



ANNE GALLERY



Dossier de la légion d'honneur⁷.

Val

DOSSIER.

N° D'ORDRE,
33544

ANCIEN NUMÉRO,

Chev... le *25 Avril 1821*
Offic... le
Comm... le
G. O... le
G. C... le

Au S. Fortin Moulinière (François René)
né le 28 Juin 1768. à Chardigny (Mayenne)
ancien Officier

Chancelier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, pour
prendre rang à dater du 25 Avril 1821
Brevet signé à Paris, le 30 Mars 1822.

PIÈCES JOINTES.

de l'Ordre de la Légion d'honneur
de l'Ordre de la Légion d'honneur
de l'Ordre de la Légion d'honneur
de l'Ordre de la Légion d'honneur

1. Procès-verbal d'individualité.
2. Acte de naissance.
3. Serment. *N. l. P. V. Fortin*
4. Brevet. *Fortin*
5. État de services. *Fortin*
6.
7. Liste.
8. Nom.
9.
10. *Fortin*

1003
32
Fortin
4 pièces

FORTIN MOULINIERE François René

N° d'ordre : 33 544

Chevalier le 25 Avril 1821

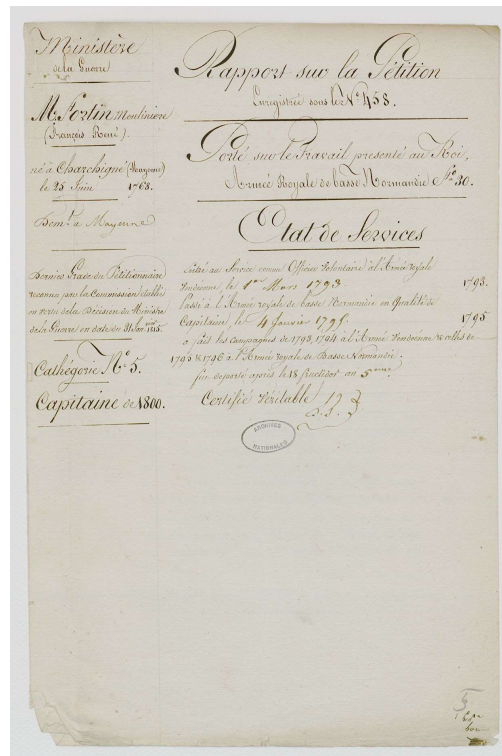
Brevet signé à Paris, le 30 Mars 1822

Dernier grade du Pétitionnaire reconnu par la commission établie en vertu de la décision du Ministre de la guerre : Catégorie 5, Capitaine de 1800

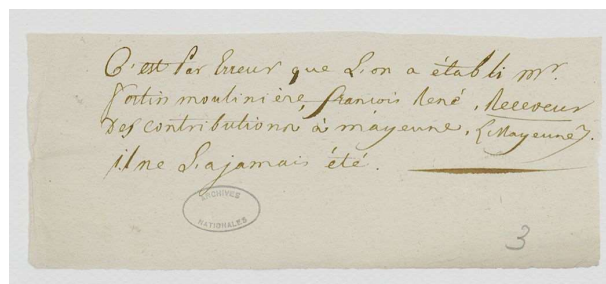
⁷ Source : Base de donnée du site LENORE, archives de la légion d'honneur

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD_1=NOM&VALUE_1=FORTIN&NUMBER=60&GRP=0&REQ=%28%28FORTIN%29%20%3aNOM%20%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=&SYN=1&IMLY=&MAX1=1&MAX2=1&MAX3=100&DOM=ALL

Etats de service :

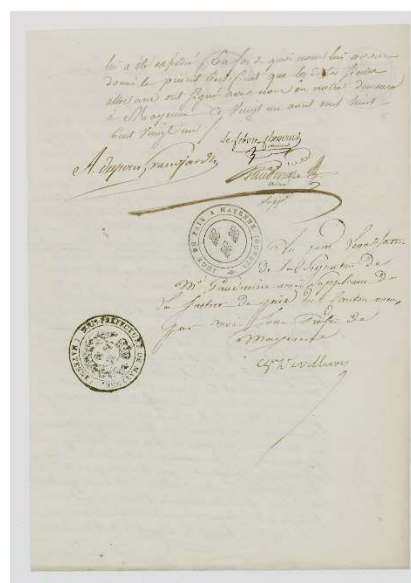
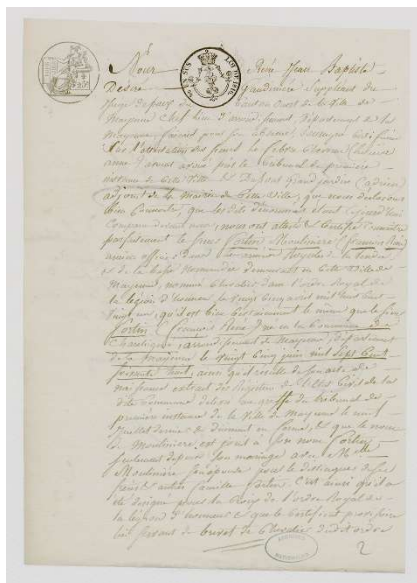


- Entré au service comme Officier Volontaire à l'armée Royale Vendéenne 1er Mars 1793
- Passé à l'armée Royale de Basse Normandie en qualité de Capitaine le 4 Janvier 1799
- A fait les campagnes de 1793, 1794 à L'armée Vendéenne et celles de 1795 et 1796 à l'armée Royale de Basse Normandie
- Fut déporté après le 18 fructidor an 5



C'est par erreur que l'on a établi M. Fortin Moulinière François René, Receveur des contributions à Mayenne (Mayenne), il ne l'a jamais été.

Certificat provisoire :



Nous, René Jean Baptiste Désiré Grandinière Suppléant du Juge de paix du canton ouest de la ville de Mayenne, chef-lieu d'arrondissement, département de la Mayenne, faisant pour {⁸} absence, soussigné certifié sur l'attestation des Sieurs Le Febvre Cheveru Louis Anne, avocat avoué près le tribunal de première instance de cette ville et

Dupont Grandjardin (Adrien) adjoint de la mairie de cette ville, que nous déclarons bien connaître, que les dits dénommés étant cejourd'hui comparu devant nous, nous ont attesté et certifié connaître parfaitement le sieur Fortin Moulinière (François René) ancien officier dans les armées royales de la Vendée et de la basse Normandie demeurant en cette ville de Mayenne, nommé chevalier dans l'ordre royal de la légion d'honneur le vingt-cinq avril mil huit cent vingt et un, qu'il est bien certainement le même que le sieur Fortin (François René), né en la commune de Charchigné, arrondissement de Mayenne, département de la Mayenne le vingt-cinq juin mil sept cent soixante-huit, ainsi qu'il en résulte de son acte de naissance extrait des registres de l'état civil de ladite commune délivré au greffe du tribunal de première instance de la ville de Mayenne, le neuf juillet dernier et dument en forme, et que le nom de Moulinière est joint à son nom fortin seulement depuis son mariage avec Mlle Moulinière son épouse pour le distinguer de ses frères et autres famille fortin. C'est ainsi qu'il a été désigné pour la croix de l'ordre royal de la légion d'honneur et que le certificat provisoire lui servant de brevet de chevalier dudit ordre lui a été expédié, en foi de quoi nous lui avons donné le présent certificat que les dits sieurs attesteurs ont signé avec nous en notre demeure à Mayenne, ce vingt et un aout mil huit cent vingt et un.

⁸ Mot Illisible

Procès-verbal d'individualité

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE ROYAL
DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

1.^{re} DIVISION.

1.^{er} BUREAU.

Ce jour d'hui Doux aout mil huit cent vingt un par-devant nous
Cherubio De herce (hôte) Maire
à Mayenne, assisté par le Mayenne, Département de la Mayenne
Sont comparus MM. (1) Le Citoyen Cherubio, Prêtre à Mayenne
avant avoir pris le serment de prêter l'obéissance à la
Mayenne et de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur, et de
Maire de la Mayenne, que nous déclarons bien connaître ;

Lesquels ont certifié et attesté pour notoriété à tous qu'il appartient, qu'ils connaissent
parfaitement M. (2) Fortun Molinière (François René) —
généralissime ancien capitaine d'infanterie
demeurant à Mayenne, Département de la Mayenne
nommé (3) Cherubio de l'Ordre royal de la Légion
d'honneur, le (5) 27 aout 1821 et sous le n.^o d'ordre (4) 2947
Ainsi qu'il résulte
1.^o De (5) Certificat prêté par lui-même à la Mayenne de l'Ordre royal de
la Légion ;
2.^o De son acte de naissance ;
3.^o De l'acte de ses services ;
Et 4.^o (6) D'un Certificat daté le 21 de ce mois par le Capitaine
de la Mayenne de la Mayenne, Département de la Mayenne, et sous le n.^o d'ordre
de la Mayenne Molinière (François René) Cherubio de la
Mayenne de la Mayenne d'honneur est sous le même que celui de la Mayenne
lesquelles (7) sont les pièces, par nous paraphées, demeurent annexées
au présent.
Et qu'il a été (8) désigné, sur (V. la note 5) Le Citoyen prêtre
de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, sous les nom et prénoms de (9) Fortun
Molinière (François René)
ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits ainsi sur les nouveaux
registres-matricules et listes officielles.

Nom Fortun Molinière Prénoms François René
(10) (10)

Certifié et attesté en outre que par acte en
que M.^r Fortun Molinière (François René) —
a été désigné comme receveur de la Mayenne

En foi de quoi nous avons délivré le présent, qu'il a signé avec nous.
Fait à Mayenne le vingt Doux aout 1821
(Signature du Requirant.)
R. Cherubio
(Signature des Témoins.)
A. Dupont
Le Maire
(Signature du Certificataire.)
Cherubio de herce

(11) Pour légalisation de la signature de M.
Maire de Mayenne, par M.
et

120

Ce jour d'aujourd'hui douze août mil huit cent vingt un par devant nous chevalier de Hercé (Louis) maire à Mayenne, arrondissement de Mayenne, département de la Mayenne, sont comparus MM. Le Febvre Cheverus (Louis Anne) Avocat avoué près le tribunal de première instance séant à Mayenne et Dupont Grandjardin (Adrien) Adjoint à la mairie de cette ville que nous déclarons bien connaître ;

Lesquels ont certifié et attesté pour notoriété à tous qu'il appartiendra, qu'ils connaissent parfaitement M. Fortin Moulinière (François René) Gentilhomme ancien capitaine d'infanterie demeurant à Mayenne, département de la Mayenne, nommé Chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, le 25 Avril 1821 et sous le n° d'ordre 2947 ainsi qu'il résulte :

- Du certificat provisoire qui lui tient lieu de brevet de membre de l'ordre royal de la légion
- De son acte de naissance
- De l'état de ses services
- Et d'un certificat délivré le 21 de ce mois par le suppléant du juge de paix du canton ouest de Mayenne, constatant que le sieur Fortin Moulinière (François René) nommé chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur est bien le même que celui désigné dans son acte de naissance sous les nom et prénom de Fortin (François René) lesquelles une pièce, par nous paraphées, demeurent annexées au présent.

Et qu'il a été exactement désigné sur le certificat provisoire de l'ordre royal de la légion d'honneur sous les nom et prénoms de Fortin Moulinière (François René) ses nom et prénom devant être, d'après son acte de naissance écrits ainsi sur les nouveaux registres-matricules et listes officielles.

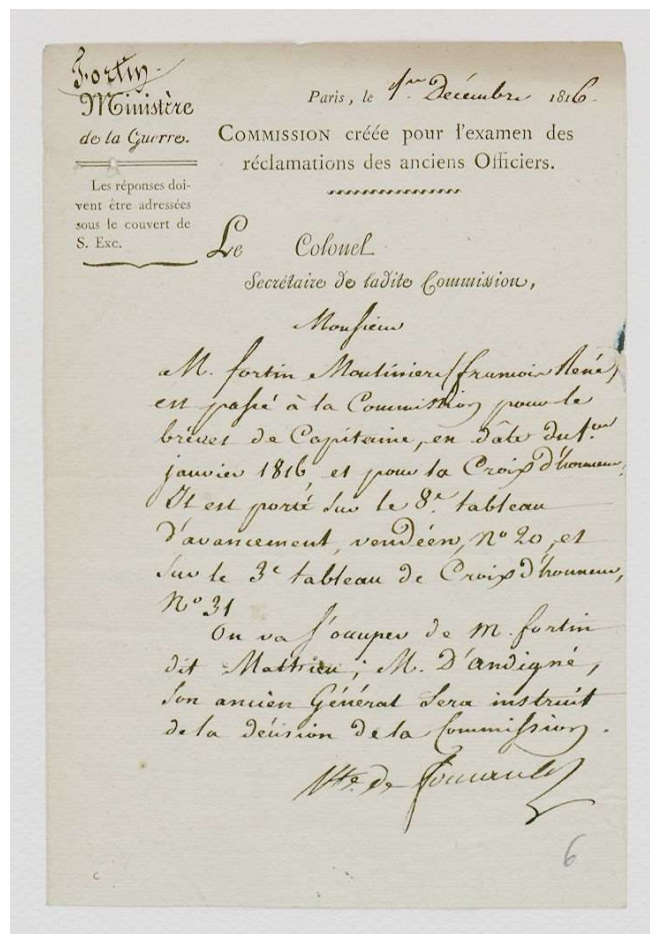
Nom : FORTIN MOULINIERE Prénoms FRANCOIS RENE

Certifié et attesté en outre que c'est par erreur que M. Fortin Moulinière (François René) a été désigné comme receveur des contributions.

En foi de quoi nous avons délivré le présent, qu'il à signé avec nous.

Fait à Mayenne, le vingt-deux Août 1821.

Commission créée pour l'examen des réclamations des anciens officiers.



Le colonel secrétaire de ladite commission,

Monsieur,

M. Fortin Moulinière (François René) est passé à la commission pour le brevet de Capitaine, en date du 1er Janvier 1816 et pour la Croix d'honneur. Il est porté sur le 8e tableau d'avancement vendéen, n° 20 et sur le 3e tableau de croix d'honneur, n°31

On va s'occuper de M. Fortin dit Mathieu ; M. D'andigné, son ancien général sera instruit de la décision de la commission.

Acte de décès

N° 249 L'an mil huit cent vingt-trois, le dix juillet à dix heures du matin.
 Par devant nous adjoint du maire & par délégation officier de l'état civil
 de Laval, chef-lieu du dépt. de la Mayenne, sont comparus M. Ambroise
 Marie Sougé, chevalier de l'ordre Royal & militaire de St. Louis,
 âgé de cinquante-deux ans, & M. Nicolas Michel Gallery des Granges
 avoué, âgé de quarante-cinq ans, demeurant à Laval; les quels
 nous ont déclaré que M. François René Fortin, chevalier de l'ordre
 Royal de la Légion d'honneur, Percepteur des contributions directes de
 la commune d'Ambrières, est décédé ce matin à trois heures, chez mon
 dit Sieur Sougé rue de Monnet, âgé de cinquante-quatre ans, né
 à Charchigné en ce dépt. en septembre mil sept cent soixante-huit,
 domicilié de Mayenne, époux de Dame Marie Françoise Urbaine -
 Moulinière des Jousserions, fils des défunts François Fortin & mar-
 guerite aimée Mauguët & ont les déclarants, le second cousin
 germain de l'épouse du défunt, signé avec nous le présent
 acte après lecture f. A.M. Sougé
 Gallery

Acte N°249

« L'an mil huit cent vingt-trois, le dix juillet à dix heures du matin, par devant nous adjoint du maire, et par délégation officier de l'état civil de Laval, chef-lieu du département de la Mayenne, sont comparus M. Ambroise Marie Sougé, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis, âgé de cinquante-deux ans et M. Nicolas Michel Gallery des Granges, avoué, âgé de quarante-cinq ans, demeurant à Laval, lesquels nous ont déclaré que M. François René Fortin, chevalier de l'ordre Royal de la Légion d'honneur, Percepteur des contributions directes de la commune d'Ambrières est décédé ce matin à trois heures, chez mon dit sieur Sougé, rue de Monnet, âgé de cinquante-quatre ans, né à Charchingé en ce département en septembre mil sept cent soixante-huit, domicilié de Mayenne, époux de Dame Marie Françoise Urbaine Moulinière des Jousserions, fils des défunts François Fortin et Marguerite aimée Mauguët, dont les déclarants, le second cousin germain de l'épouse du défunt, signé avec nous le présent acte après lecture. »

Source :

<http://www.archinoe.fr/ark:/37963/3af474d66e5aa5c6ca2e1bd88a86c5ae> : Registre d'état civil de Laval, 4 E 159/99. Registre des décès, Page 44.

DOCUMENTS ANNEXES

Les frères Fortin, un Bleu et trois Chouans

<http://www.vendeensetchouans.com/archives/2011/05/27/21248234.html>

Le magazine-web Histoire-Généalogie a publié hier un article passionnant rédigé par Michel Lebossé sur l'histoire de ses ancêtres pendant la Révolution, les Fortin, dont les fils s'engagèrent dans les deux partis ennemis.

L'histoire a été transmise par la grand-mère de l'auteur, qui elle-même l'avait reçue de sa grand-mère. « Elle me parlait en particulier de son grand-oncle Daniel-René Fortin qui avait fait les guerres napoléoniennes, puis des histoires de chouanneries me montrant des greniers dans les fermes où l'on accédait par des trappes bien dissimulées et où les prêtres réfractaires continuaient à faire des messes ou à enseigner le catéchisme. Au risque de se faire mettre en prison ou devoir s'expatrier... »

Michel Lebossé a alors repris toute l'histoire, fouillé les archives pour retracer le parcours des enfants de François Fortin et de Margueritte Mauguit. L'un d'eux, Daniel-René (né en 1772), s'engagea dans la Révolution. Il participa à la Guerre de Vendée et fut blessé à Chemillé. Sa carrière, extrêmement détaillée dans ce récit, se poursuit jusqu'à l'Empire pour s'achever aux Cent Jours.

Ses trois frères suivirent un parcours radicalement différent. La famille Fortin fut profondément marquée par les persécutions contre le clergé. Deux frères de François et un frère de Margueritte étaient prêtres. On comprend donc pourquoi plusieurs enfants prirent les armes dans les rangs des Chouans. Les trois frères Fortin se prénommaient François, dit Nul-ne-s'y-frotte (quel beau surnom !), né en 1768 ; Jean-Baptiste, dit Mathieu, né en 1770 ; et René-Jérémie, dit Du Bois, né en 1773. Ralliés à Robert-Julien Billard de Veaux, dit Alexandre, ils participèrent à la révolte de mars 1793 dans la région de Mayenne, qui échoua. Ils se réfugièrent alors en Vendée, firent la Virée de Galerne, ce qui leur permit de rentrer au pays. « Frotté les nomma capitaines dans la division d'Ambrières, qui forte de près de 1000 hommes, étendait son action sur Domfront, Pré-en-Pail, Gorron, Mayenne... »

La suite de leurs péripéties est racontée en détails sur Histoire-Généalogie. Il faut vraiment s'y attarder pour mieux appréhender le déchirement que provoqua la Révolution dans certaines familles. D'autant que ce site est une véritable mine d'or pour tout les passionnés (comme moi) d'histoire et de généalogie...

Extrait des

**MÉMOIRES DE BILLARD DE VEAUX (Alexandre), ANCIEN
CHEF VENDÉEN, OU DES PERSONNES MARQUANTES DE
LA CHOUANNERIE ET DE LA VENDÉE**

Pages 267 à 276

« L'estimable auteur des Lettres sur l'Origine de la Chouannerie s'est encore laissé tromper à l'égard des frères Fortin. Il eût mieux fait de n'en point parler; il m'eût épargné le désagrément de lui prouver que je les ai mieux connus que lui. Lors de la révolte de mars «793, à l'occasion de la levée des 500 000 hommes, les Fortins furent condamnés à mort dans la même séance que moi, à la vérité injustement, au moins l'aîné, qui, ce jour même, prenait médecine chez ses parents au bourg de Montreuil. De ces trois frères, il n'y avait réellement à cette affaire que Jérémy (du Bois). Il est vrai que Baptiste (Mathieu) était allé à Mayenne le matin avec un nommé Richard, son ami, pour s'assurer des dispositions de cette ville, et revint au-devant de nous à Férichard, sur la route de Paris, nous prévenir qu'une embuscade nous attendait derrière les maisons de cette ferme : démarche aussi prudente que politique, puisqu'elle nous sauva du désastre d'une surprise- Mais il m'est permis de douter qu'on lésait vus s'entretenir avec moi, car, au premier coup de fusil, ils prirent le galop et disparurent. Mathieu n'en fut pas moins jugé à mort. Les Fortins étaient fort mal vus dans leur endroit longtemps avant cette époque, qui, d'abord l'essor à toutes les passions haineuses, y ajouta encore, tant à cause de leur opinion très prononcée que par des considérations d'intérêt qu'il n'est pas de mon sujet d'expliquer. Sur la journée d'environ quarante condamnés, par contumace, à la peine capitale ce même jour, aucun d'eux ne fut considéré comme le chef de cette conjuration, dont la mauvaise tête fut mise au prix de 1,200 fr. (beaucoup plus qu'elle n'a jamais valu par sa bonté non plus que par sa beauté), 1° pour avoir empêché, le vendredi précédent, le tirage à Mayenne; 2° pour avoir donné un soufflet, sur la place publique, à un fonctionnaire public haranguant en faveur de la république; 3° pour avoir, le dimanche suivant, 3 mars, fait sauter tous les officiers municipaux de la paroisse de Saint-Frimbault-de-Prière par-dessus une table, après s'être saisi de l'écharpe du maire et l'avoir déchirée : crimes de lèse-nation.

Les Fortins, poursuivis, se retirèrent sur la paroisse de Loré, district de Domfront (Orne), trouvâmes voisins sans nous savoir dans le même canton. Je m'étais sauvé au moulin dit le Gué-de-Loré; je connaissais un des fils du maître en qualité d'écuyer au collège de Domfront. La conformité d'opinions porta cette famille à m'offrir l'hospitalité, que j'acceptai avec reconnaissance; mais, pour sauver les apparences, il fallut faire couper mon superbe catogan, me travestir conformément à mon nouvel état, et me voilà garçon meunier, porteur du passeport d'un neveu de cette maison (Jean Badier), dont

je pris le nom et les titres, appelant le maître et la maîtresse mon oncle et ma tante. Il m'est superflu de dire que je n'étais étranger à personne de ce moulin, mais que je l'étais absolument au pays, sauf le maire et l'adjoint, qui étaient dans la confidence. Quand l'orage grondait plus fort qu'à l'ordinaire, j'allais me coucher chez cet agent national (M. Lambleux) avec les Fortins. J'étais censé allé voir ma mère, veuve, à six lieues de là (Colombiers), et quand il était dissipé, je reparaissais, sans être l'arc-en-ciel. Pour rendre justice à Baptiste (Mathieu), je dois dire qu'il fut un des trois premiers qui parurent en armes avec moi dans les districts de Mayenne et de Domfront après la déroute du Mans, sans avoir la moindre intention aujourd'hui de me faire le plus léger mérite d'une dé marche si mal appréciée de nos jours, et qui fera le malheur de ma jeune et nombreuse famille, qui n'eût pas eu ce désagrément, si ma cruelle étoile m'avait mieux dirigé., Mathieu, ne voulant accepter aucun grade, fit la guerre jusqu'en 1796 en qualité de volontaire, ne comptant à aucune compagnie. Il ne se fit jamais remarquer par aucun trait de bravoure particulière, mais beaucoup par son insubordination ne voulant recevoir d'ordres de personne. On lui passait beaucoup de choses à cause de sa pauvre tête, dont il n'était pas toujours maître. Il était sujet à de tels accès de colère, qu'en 1795, ayant eu des mots avec son frère du Bois à Ambrières, voulant lui porter un coup de couteau, et en étant empêché, il se l'enfonça dans la cuisse. Il tenait assez au feu quand il s'y trouvait. Pour du Bois, je ne me rappelle pas l'y avoir vu ; c'était le plus pauvre soldat qu'ait enfanté la chouannerie. Quant à l'aîné et le jeune Nul- ne-s'y-frotte, et Victor) , je ne leur ai jamais vu porter un fusil durant toute la guerre ; d'autres ont peut-être été plus heureux ; ils ne comptaient à aucune compagnie. Si ces quatre frères de fameux pillards ; et la fin malheureuse de du Bois à Alençon, en 1798, n'atteste que trop cette vérité. Tout leur était bon, et j'en pourrais fournir des preuves sans sortir de Saint-Loup, leur propre paroisse. Conformément à l'amnistie du général Hoche, ils étaient rentrés chez eux en 1795, et le général de Frotté, se trouvant sur leur canton au mois d'octobre de cette année, fut obligé d'aller, en personne , chez eux , à l'Anglincherie , pour les faire partir. Ils ne m'ont jamais pardonné cet acte de violence du général, dont j'étais parfaitement innocent ; j'en fais la protestation solennelle au bout de trente-trois ans. Depuis cette époque jusqu'à la paix de 96, l'Abbé ; Nul-ne-s'y-frotte) passa la majeure partie du temps à Brive, près Mayenne, chez madame de la Grange, dont les enfants pourraient attester le fait, et jamais à la colonne. Ce fut dans cette respectable maison qu'il prit ce nom terrible. La paix de 1796 se fit ; ils en profitèrent. Du Bois se maria et épousa ma demoiselle Pélagie le Mair deBoisguérin, ma parente, issue d'une famille noble et ancienne de la Ferté-Macé (Orne), dont je lui avais fait faire la connaissance, en l'emmenant se cacher avec moi dans cette maison. Le 18 fructidor arrivé, les deux aînés, injustement mis sur la liste des émigrés, s'embarquèrent à Nantes sur un corsaire républicain, furent pris, conduits prisonniers à bord des pontons anglais, et y restèrent jusqu'à la paix, au mépris des réclamations répétées du comte de Frotté près des lords de l'amirauté. Méhé de la

Touche aurait eu plus d'avantage. « Nous savions bien que les républicains étaient plutôt nos amis que les royalistes, » lui disait M. Hamon, sous-secrétaire d'état à Londres, du Bois s'étourdit sur sa position, se laissa prendre à côté de son épouse, fut conduit à Alençon, et guillotiné l'année suivante. Je ne dirai point pourquoi ; les registres du greffe de cette ville n'en disent que trop. A son retour des prisons d'Angleterre, l'aîné épousa mademoiselle Des- jousseries, qui lui apporta une dot de cinq mille livres de rentes. Il était tellement économe, que, quoique arrivant de route, il soupait souvent avec une demi-bouteille de lait, dans lequel il émiettait son pain, de sorte qu'il buvait et mangeait tous ensemble. Il n'avait point d'enfants. A la restauration, il eut une perception ; et quand il est mort subitement à Laval, en 1812, il a laissé un héritage obéré de quatre-vingt-quatre mille francs, que les créanciers ont perdu, sa veuve ayant renoncé à la succession. Je ne parle point ici de sa bonne intelligence avec les autorités impériales. J'avais repris les armes en 1813 ; ma tête avait été mise à prix de nous nous étions cachés ensemble vingt ans auparavant, pour s'assurer de mon existence dans ce canton. J'étais en garde contre de telles visites, pour ne pas être obligé d'user de sévérité envers un ancien camarade. En 1818, Mathieu fit encore un second voyage dans les mêmes parages pour le même motif; j'en acquis les preuves à Laval l'année suivante. Dieu lui pardonne comme je lui pardonne moi-même ; d'ailleurs il n'était, dans ses démarches, que l'instrument de son frère. Fortin (Nul-ne-s'y-frotte) était chez un notaire à Mayenne, quand on apprit dans cette ville le rétablissement de la Famille régnante sur le trône de ses ancêtres. Après avoir émis son inquiétude sur le sort réservé à quelques Français, on le vit sortir, fondant en larmes, de chez ce notaire. En 1814, il adressa un placet au comité royaliste de l'armée de Normandie, par lequel il réclamait soixante mille francs qu'il avait avancés au parti. Je fus consulté sur cette demande, à laquelle j'étais aussi étranger qu'au terrible Nul-ne-s'y-frotte, que je ne reconnus que sur son nom de famille (François Fortin), que l'on m'avait caché d'abord. Il était décoré de je ne sais quel ordre , quand il est mort; faveur aussi peu méritée que ses quatre-vingt mille francs de dettes ont été soumis à un problème que peu de monde a pu résoudre Un abbé du même pays émigré rentré en France fut chargé d'une correspondance honorable et lucrative sous plusieurs rapports et d'après l'opinion de ceux qui ont connu ses affaires il a laissé pour deux cent mille francs de dettes à Caen Si ces deux abbés s'étaient tenus à leur premier parti ils n'y auraient pas fait une brillante fortune à la vérité mais ils ne seraient pas morts si obérés De tous les royalistes proscrits du département de la Mayenne l'abbé Fortin était le moins digne de décoration Son frère Mathieu l'avait mieux méritée car s'il avait déserté la cause avec ses frères en 1796 il la servit dans les cent jours »

Page 320

« Peu de royalistes ou même aucun n'a obtenu ni pension ni secours depuis la restauration, si ce n'a été par son intermédiaire, et tout me porte à croire que ce fut encore à Sougé que l'aîné des Fortin dut sa décoration; sa famille l'a payé bien cher. »

BIBLIOGRAPHIE

http://revolution.1789.free.fr/campagne/Campagnes_vendee.htm

http://www.1789-1815.com/armee_fr_1799.htm

<http://apre.vendee.over-blog.com/article-33433508.html>

Mémoires d'un ancien Chef Vendée par Billard de Veaux (Alexandre)

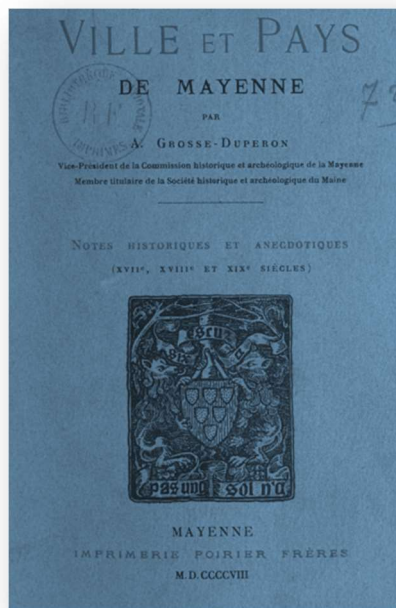
<https://books.google.fr/books?id=tawFAAAQAAJ&pg=PA273&lpg=PA273&dq=francois+fortin+nul-ne-s%27y->

[frotte&source=bl&ots=mzljLaqc17&sig=eijVGQkmP4GoOUYwee3FmspAnLU&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewjm35eRkafLAhUJvRoKHZBGB3sQ6AEIHDA&v=onepage&q=mort%20%C3%A0%20laval&f=false](https://books.google.fr/books?id=tawFAAAQAAJ&pg=PA273&lpg=PA273&dq=francois+fortin+nul-ne-s%27y-frotte&source=bl&ots=mzljLaqc17&sig=eijVGQkmP4GoOUYwee3FmspAnLU&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewjm35eRkafLAhUJvRoKHZBGB3sQ6AEIHDA&v=onepage&q=mort%20%C3%A0%20laval&f=false)

Histoire plus détaillée des Fortin :

<http://www.histoire-genealogie.com/spip.php?article2049>

Encadrés Bleus :



Ville et pays de Mayenne : notes historiques et anecdotes (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles) / par A. Grosse-Duperon

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k145366s/f488.item.r=fortin%20charchign%C3%A9.zoo>
[m](#)